

L'AVENIR

DE LYON
JOURNAL REPUBLICAIN SOCIALISTE



ADMINISTRATION & REDACTION
10, Cours de la Liberté, 10
LYON

ABONNEMENTS:
Paris et départements 5 fr. 100 fr. ann.
Etranger 6 fr. 100 fr. ann.
(Ranger le port en plus)

LETTRES POLITIQUES

LA MISÈRE, L'OPPORTUNISME ET M. REYMOND

Ceci n'est point une fable, quoique en ayant l'air. Un jour, la misère étant grande et chacun ayant péroré sur les moyens de la calmer, monta à la tribune, restée vide, messire Reymond, dit l'aigle opportuniste de la Loire, membre de la fameuse commission des Quarante-Quatre, et qui, en outre de son prénom, s'appelait Francisque, comme qui dirait : Instrument à assommer les gens.

Ce grand économiste ne dit pas, comme jadis, que tous ceux qui le voulaient devenaient riches, et qu'en allant prendre l'absinthe (déesse aux yeux verts!) au café de Madrid, on pouvait se repaître la vue d'ouvriers qui, grâce à leurs économies, étaient devenus millionnaires.

Quelque mécréant de l'Extrême-Gauche eût bien pu protester que, quand on ne gagne pas un sou, faute d'ouvrage, on devient difficilement millionnaire.

Mais tout autre chose occupait la pensée de messire Reymond (Francisque), l'aigle opportuniste de la Loire. On cherchait des remèdes, et, comme une petite réclame électorale n'est jamais méfiante, il venait fournir son moyen, pour le plus grand succès des candidatures futures.

Quoique fervent adorateur du pouvoir, quel qu'il soit, d'ailleurs, messire Reymond (Francisque) s'amusa à taquiner un peu le gouvernement, qui, à ses yeux, n'avait pas fourni le remède, alors qu'il le détenait.

Quel était le remède, pour messire Reymond?

Bien simple, en vérité! Les ministres ne sont pas venus à Saint-Etienne, et c'est pour ce motif que rien ne va à Saint-Etienne.

Ah! si les ministres étaient venus à Saint-Etienne! S'ils avaient vu, palpé, constaté!...

Mais ils ne sont pas venus.

Et Reymond de gémir, de s'adresser à ses bons amis du gouvernement, qui ne se soucient pas de lui, qui lui font des traits, qui vont ailleurs, à Rouen, à Bordeaux, mais pas à Saint-Etienne, de sorte qu'ils laissent ce pauvre Reymond seul en tête à tête avec des socialistes, sans souger même à lui apporter l'appui électoral qui lui serait si précieux!

Puis il y a un autre moyen, qu'indique messire Reymond, toujours en montrant les dents au gouvernement et en disant que, s'il avait su qu'on voulait le f... dedans, il n'aurait pas voté les Conventions (à quoi on aurait

pu lui répondre que, le passé étant garant de l'avenir, le mieux était de ne pas avoir confiance dans les déclarations des Ferry et des Raynal, et de rejeter les Conventions).

Le moyen consiste dans la libre fabrication des armes.

Un fin renard, Eugène Farcy, celui de la canonniers, a répondu qu'il y avait sur ce sujet un rapport, son œuvre, qui attendait la discussion. Depuis douze ans qu'il est député, comment M. Reymond n'a-t-il pas déposé et fait voter un projet sur ce « remède » à la misère ouvrière?

Serait-ce parce que, pendant ce temps, il n'a pas eu besoin de réclame et qu'aujourd'hui, à la veille d'un renouvellement qui ménage des surprises à l'opportunisme, on a besoin de flatter les électeurs?

Quand un projet de nos amis Chavanne et Girodet, demandait, à propos des conventions votées par M. Reymond et ses complices en opportunisme, de réserver aux industriels français la fabrication du matériel des chemins de fer, des rails, des machines, actuellement commandées pour la plus grande partie à l'étranger, que faisaient pour leurs compatriotes, MM. Raymond et Cie?

Ils votaient CONTRE le projet Chavanne! Ils se souciaient bien, alors, des métallurgistes de la Loire!

On savait du reste à quoi s'en tenir sur les tardives indignations de M. Reymond, et si l'Officiel croit devoir constater que quelques bancs au centre ont fait: «Très bien!» quand il est descendu de la tribune, ce succès d'estime ne peut guère être pris que pour l'acquiescement de gens qui se trouvent dans le même cas que lui et comme lui voudraient bien être réélus.

Il y a loin de la coupe au lèvres, disons-nous pour terminer en fable, comme nous avons commencé.

Albert PÉTROU.

L'utilité de tous sacrifiée à l'avantage de quelques-uns est un vol.

BENTHAM.

DEPECHE DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Dong-Song, 6 février.

Tout le camp retranché de l'armée chinoise de Dong-Song est entre nos mains.

Nos pertes sont minimes. L'ennemi est rejeté sur la route mandarine.

Nous ne sommes plus qu'à deux jours de marche de Langson; mais nous sommes obligés de nous arrêter pour faire reposer les troupes et nous ravitailler.

La santé est excellente. Les deux brigades ont rivalisé de zèle et de vaillance.

d'entraîn. Il en est de même pour tous les services; je n'ai que des éloges à adresser à tout le monde.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Ce combat a été livré par la colonne de droite; la colonne de gauche a dû se porter en avant pour couper la retraite aux Chinois.

Les difficultés du terrain sont considérables et l'ennemi a pour fuir la route de Dong-Song à Lang-Son par Phuoc-Tong, la voie de Bac-Lé à la frontière chinoise qui se dirige par Cut et Tam-Tail, sur le Song-Ki-Kuhg, rivière coulant à Lang-Son; enfin les routes qui vont au golfe du Tonkin.

L'impossibilité de faire, dans ces régions, plus de dix kilomètres par jour, la nécessité de réorganiser les convois après chaque affaire, d'évacuer les blessés, ne permettent pas d'espérer la prise de Langson avant une dizaine de jours, admettant les choses au mieux.

INFAMIE AVOUÉE

Si jamais affaire appela un communiqué, c'est bien celle que nous avons signalée, il y a trois jours déjà, et dans laquelle M. Waideck-Rousseau est terriblement compromis. Un complot organisé par un ministre, dont l'agent est pris en flagrant délit, c'est un fait grave, qui vaut la peine qu'on se défende. Eh bien! on n'essaye même pas de s'expliquer. Tout le monde, sur ce sujet, est muet: l'inculpé d'abord, puis ses organes les plus fidèles, depuis l'agence Havas jusqu'à l'agence Spuller.

Ne peut-on pas conclure de ce silence que le crime a bien été commis? Nous en étions sûr. Mais, vraiment, ces gens si habitués à mentir eussent dû avoir la pudeur de démentir. Ils n'ont pas bougé. Ils avouent.

A présent, il ne reste plus qu'une chose à faire: réclamer, à la Chambre, la mise en accusation du misérable qui, dans son intérêt personnel, suscite des conspirations pour le plaisir de les réprimer. C'est de la haute trahison. La loi est-elle égale pour tous? Alors, M. Waideck-Rousseau doit être jugé, condamné, exécuté.

Queiqu'un le dira-t-il à la tribune? Pour l'honneur des républicains, nous l'espérons.

Informations

Une vingtaine d'anarchistes, organisateurs du meeting du 9 février, ont été arrêtés hier, à la sortie de la réunion de la salle Renaudin.

On assure que les premières nominations des nouveaux commandants de corps d'armée ne seront pas arrêtées avant le 15 février.

Le bruit court que le général Billot, actuellement à Lille, remplacera le général Carteret-Trécourt à Lyon. Il serait lui-même remplacé par le général Loysel, qui commande la division d'Alger.

Le gouvernement va déposer un projet de loi supprimant les élections partielles.

Le centre gauche du Sénat va se dissoudre.

Les modérés iront au groupe Jules Simon, les ministériels s'inscriront à la gauche républicaine.

Genève. — Le Conseil fédéral vient d'expulser de la Chaux-de-Fonds le docteur Bernis, d'origine allemande. Il avait

habité les Etats-Unis et professait des opinions anarchistes.

Des renseignements nouveaux disent qu'il y a deux mille anarchistes en Suisse et qu'ils appartiennent tous à la grande société internationale la *Freiheit*. Ce sont pour le plupart des tailleurs et des ouvriers relieurs.

Aujourd'hui a eu lieu le banquet annuel de l'Œuvre de l'Hôpital français à Londres, sous la présidence de M. Waddington, 250 convives y assistaient, parmi lesquels le lord-maire et les représentants de plusieurs consulats.

M. Waddington a porté un toast à la reine Victoria et à M. Grévy, dont la septième année de présidence de la République sera, dit-il, la fondation définitive et incontestée de la République.

M. Waddington a porté ensuite des toasts à la famille royale et au lord-maire. L'ambassadeur de France, parlant de la campagne du Soudan, a déclaré que la lutte engagée était celle de la civilisation contre la barbarie et qu'elle représentait la cause de toutes les nations civilisées.

Hier, à l'arrivée du paquebot la *Bohemia*, de New-York, deux dames et dix passagers ont été arrêtés.

La *Nouvelle Presse libre* a reçu une dépêche d'Alexandrie annonçant que la garnison égyptienne de Beulul s'est opposée, par ordre du khédivé, au débarquement des Italiens; mais que, malgré sa résistance, les Italiens ont occupé la localité et désarmé la garnison.

Il résulte d'informations apportées par l'*Afrikan*, que le steamer appartenant à la Compagnie hollandaise, a quitté le Congo le 21 janvier.

Les Portugais n'ont pas hissé leur pavillon à l'embouchure du Congo. Il paraît qu'ils en avaient l'intention, mais ils y ont renoncé à la suite des protestations énergiques du commandant de la canonnière anglaise qui a suivi les bâtiments portugais en amont de la rivière.

IL N'Y A PAS DE QUESTION SOCIALE

Lundi 9 février, place de l'Opéra, à cinq heures du soir, grand meeting des Affamés.

AUX OUVRIERS SANS TRAVAIL

« Camarades,

« Le gouvernement vous vole. Vos représentants se gorgent et ils se moquent de vous: les votes récents du conseil municipal et de la Chambre l'ont prouvé. Deux cent cinquante mille des nôtres sont sans pain et vous savez l'avenir que leur réserve la préfecture de police.

« Votre misère côtoie dans la rue la débauche des possédants, débauche entretenue avec l'argent que vous avez produit et qu'on vous a volé. Il faut que cela cesse. Plus de paroles! plus de mises en demeure! Des faits! des faits et encore des faits! Camarades, finissons-en! Venez lundi 9 février, à cinq heures du soir, sur la place de l'Opéra. Venez-y tous! Venez étaler vos guenilles en face de la splendeur des riches et montrer votre misère, non pour faire pitié aux accapareurs, mais pour leur faire peur.

« LA COMMISSION EXECUTIVE ORGANISATRICE DES MEETINGS DES SALLES LEVIS, PAVIE ET CHAYNE. »

Le ministre Ferry, au lieu de chercher à remédier à l'effroyable crise qui sévit

avec tant d'intensité sur la classe ouvrière, a trouvé plus facile de faire arrêter les organisateurs du meeting.

Les élections approchent. Travailleurs, souvenez-vous.

La Présidence de la République

On se rappelle les commentaires qu'a soulevés une prétendue conversation que M. Wilson aurait eue avec un reporter étranger et dans laquelle il aurait déclaré que le président de la République n'accepterait pas le renouvellement de ses pouvoirs.

On affirme que cette conversation est tenue à l'Élysée pour purement imaginaire et que, si elle n'a pas été l'objet d'un démenti formel, c'est afin de ne pas donner à cet incident plus d'importance qu'il n'en comporte.

L'ŒUVRE DE LA PRESSE

La commission d'organisation de la fête projetée à l'Hôtel-de-Ville, au bénéfice de l'Œuvre de la Presse en faveur des pauvres de Paris, s'est constituée sous la présidence de M. Boué, président du conseil municipal.

Elle se compose de MM. :

Poubelle, préfet de la Seine ;

Michelin et Mesureur, vice-présidents du conseil municipal ; Chassaing, Piperaud, Delhomme et Curé, secrétaires du conseil ; Rouzé, syndic ; Alphan, directeur des travaux de Paris ; Arthur Meyer et Louis Beson, délégués de la presse.

La commission a pris, entre autres, les résolutions suivantes intéressant plus directement le public :

La date de la fête est définitivement fixée au samedi 11 avril prochain.

Quinze mille billets seront mis à la disposition du public. Cette quantité, qui donne au public toute garantie pour le bon ordre, ne sera en aucun cas dépassée.

Les dames seules ne seront pas admises.

Le prix des entrées est uniformément fixé à vingt francs par personne.

Une grande tombola gratuite sera organisée ; chaque entrée donnera droit à un numéro de cette tombola.

..

La commission de la loterie de la Presse s'est réunie au siège de l'Œuvre, 32, avenue de l'Opéra, sous la présidence de M. Jacques Hébrard.

Après avoir entendu les renseignements et les explications qui lui étaient fournis, la commission a décidé que les journaux adhérents à l'Œuvre et qui se sont unanimement engagés à lui apporter le concours gratuit de leur publicité seraient invités à ratifier, sous la forme d'un acte définitif, le principe et les proportions de ce concours.

La commission a ensuite, à l'unanimité, chargé MM. Arthur Meyer, secrétaire-délégué, et Edmond Magnier, président de la Loterie, de recueillir immédiatement ces engagements auprès des journaux adhérents.

POTINS MINISTÉRIELS

Nous croyons savoir que la vieille antipathie que nourrit Ferry contre son ambitieux collègue Waldeck amènera avant peu une guerre intestine au sein du cabinet.

On assure que le Tonkinois qui veut être seul à faire les élections, et qui se croit assez fort pour se débarrasser de la surveillance qu'exerce sur lui l'Union républicaine, serait disposé à se séparer du fabricant de complots, qu'il remplacerait par le terre-neuve Devès.

Le départ de Waldeck amènerait, par la même occasion, celui de Rouvier, qui continue à promettre à ses électeurs qu'il combattra la taxe sur les blés, alors que le ministère, dont il est un des ornements, défend la taxe avec acharnement.

On dit que Ferry obligera le trop marseillais ministre à opter pour un des deux partis ; peut-être Rouvier lâchera-t-il ses électeurs pour garder son portefeuille : c'est très possible.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

On assure que l'Emallé est décidé à révoquer plusieurs de ses sous-préfets qui n'ont pas eu l'intelligence d'appliquer la loi, lors du tirage au sort.

Un mouvement administratif, résultant de ces révocations, aura lieu après la validation des élections du Sénat.

On cite, notamment, les préfets des Bouches-du-Rhône, de la Vienne et de la Creuse qui seraient déplacés ou appelés à d'autres emplois.

LE GÉNÉRAL GORDON

La prise de Khartoum par le Mahdi, de quelque façon, d'ailleurs, que le prophète soit entré dans cette ville, est généralement regardée comme un désastre immense pour l'Angleterre.

Quelques mots d'abord du général Gordon qui, depuis près d'un an, défendait Khartoum contre les bandes du Mahdi :

Le général Gordon, investi de la mission de pacifier le Soudan et d'assurer la retraite des garnisons qui occupaient différents points de cette province, avait quitté Londres le 18 janvier 1884.

Arrivé au Caire le 25 janvier, il se mit en route pour Khartoum deux jours après, en compagnie du colonel Stewart.

Le 2 février, Gordon arrivait à Korosko, le 9 février à Berber, où il apprenait le massacre du détachement de Baker-Pacha, dans les environs de Tokar, et le 18 février il entra à Kartoum.

A partir du mois de mars, la ville de Khartoum a été cernée par les rebelles, et les nouvelles directes du général Gordon sont devenues fort rares.

A partir du mois de mars, il écrit qu'il a des engagements très fréquents avec l'ennemi.

Le 16 avril, il informe sir Evelyn Baring qu'il tiendra bon tant qu'il le pourra, et

qu'il réprimera la rébellion si les circonstances le lui permettent.

Le 20 juillet, il écrit au maréchal de Dargala que le nombre des défenseurs de Khartoum s'élève à 8.000 hommes, qu'il trouve ces forces insuffisantes et qu'il attend des renforts. Le 7 août, Gordon dit que tout va bien et qu'il a des provisions pour quatre mois. Le 26 août, il écrit encore une fois qu'il attend des renforts. Le 6 octobre a lieu le massacre du colonel Stewart et de ses compagnons près de Berber, et une lettre de Gordon, en date du 9 novembre, confirme ce désastre. Le 14 décembre, le général Gordon dit qu'à Khartoum tout va bien, et il répète cette bonne nouvelle dans la dernière lettre que l'on a reçue de lui et qui est datée du 29 décembre. Dans cette lettre il ajoute que Khartoum peut tenir bon pendant des années entières.

La nouvelle de la chute de cette ville a donc frappé l'Angleterre en pleine confiance, bien plus, en plein enthousiasme des victoires partielles du général Wolsley.

A l'heure actuelle, le Mahdi détient deux gages précieux : Khartoum et le général Gordon, si tant est que ce dernier vive encore. Il ne faut pas oublier que c'est pour délivrer le général enfermé dans Khartoum, que l'expédition actuelle a été engagée. L'échec n'en est que plus grave. Si Gordon est mort, les adversaires du cabinet britannique tourneront son sang contre ce dernier ; s'il est vivant, et par conséquent prisonnier, le Mahdi a là un otage dont il saura jouer contre l'Angleterre.

De toutes façons, la situation de l'Angleterre est très grave au Soudan, et son empire colonial tout entier peut être ébranlé du coup qui vient de lui être porté.

INVALIDATION D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE

L'élection de M. Boll, conseiller municipal opportuniste du quartier de la Chapelle, a été discutée au conseil d'Etat.

Contrairement à l'avis du conseil de préfecture de la Seine, qui l'avait validée, le conseil d'Etat l'a déclarée non valable.

Il y aura donc lieu à une nouvelle élection municipale dans le quartier de la Chapelle.

Dernière Heure

10 h. — L'intervention de l'Italie prend tous les jours plus de consistance. On prétend que le corps expéditionnaire italien au Soudan comprendra cinq mille hommes. Il partira dans une quinzaine de jours et prendra pour base d'opérations Massouah et Souakim.

10 h. 30. — Les journaux italiens, commentant la chute de Khartoum, se demandent quelles conséquences amèneront pour les finances italiennes cette chute et la coopération de l'Italie à l'expédition des Anglais.

Leur langage est généralement assez belliqueux ; ils veulent que l'Italie s'engage résolument avec l'Angleterre en

Egypte. Cependant ils désireraient savoir à quelles conditions l'accord s'est fait et le profit que l'Italie en retirera.

Le *Journal de Rome* demande au Raton Mancini si le jour où il a promis de tirer les marrons du feu pour le Bertrand anglais il se doutait que ces marrons deviendraient tout à coup aussi gros et aussi brûlants.

Madrid, 11 h. — Une manifestation pacifique a eu lieu hier au Prado. Il y avait cinq cents ouvriers sans travail.

Une commission a été chargée de demander au gouvernement l'ouverture de travaux publics.

Un tremblement de terre s'est fait sentir à Melucio, dans la province de Grenade. Trois maisons se sont écroulées.

11 h. 30. — Le *Journal officiel* annonce que M. Roussel, capitaine d'artillerie de marine, est inscrit au tableau d'avancement pour faits de guerre au Tonkin.

Il publie la liste des sous-officiers admis à subir les examens oraux pour l'école Saint-Maixent.

— Il est probable que le meeting annoncé pour demain sur la place de l'Opéra n'aura pas lieu, par suite de l'arrestation, hier, à la salle Renaudin, de vingt-trois des principaux meneurs.

— On annonce qu'une rencontre à l'épée aura lieu aujourd'hui entre M. Adolphe Tavernier et M. Emile André.

Minuit. — On dit que le général Wolsley a demandé au gouvernement de fixer la conduite qu'il devait tenir au cas où Gordon serait mort. Le cabinet, après une discussion longue et animée, a répondu qu'il faudrait continuer la campagne jusqu'à ce que la révolte fut supprimée.

— Une dépêche datée de Metammeh, 6 février, dément que Gordon ait été fait prisonnier et déclare qu'il est mort en combattant.

1 h. — M. Mancini, répondant à une interpellation de M. Crispi, déclare que le gouvernement n'a reçu aucune information officielle sur les récents événements du Soudan.

Il dit, relativement à l'accord anglo-italien qu'il ne peut rien ajouter à ses précédentes déclarations, mais il déclare que la conduite du gouvernement sera toujours guidée par les intérêts et la dignité de l'Italie.

DISCOURS

DU

Citoyen BRIALOU

prononcé à la Chambre des députés

dans la séance du 6 février 1885

(Suite)

Chaque fois qu'il en est question ici, on ne veut pas comprendre qu'il ne s'agit jamais que des ouvriers honnêtes, qui

FEUILLETON DE L'AVENIR (136)

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite)

Nicolas se jugea perdu. Alors, une rage de massacre lui monta au cerveau et il se mit à tuer sans trêve. Pareille à la cognée du bucheron, sa hache fumante et rouge s'abaissa et se releva par un mouvement régulier. A de rares intervalles, les assaillants étonnés, stupéfaits d'une aussi longue résistance, se rejetaient en arrière ; puis ils revenaient à la charge, haletants, exaspérés, épiant, pour frapper Nicolas, un geste maladroit ou un symptôme de lassitude.

Ils ne devaient pas attendre longtemps, car déjà les muscles du brasseur s'engourdissaient ; la sueur l'aveuglait ; dix blessures le brûlaient comme autant de fers rouges.

Soudain une brusque ondulation remua la foule et gagna de proche en proche.

Quelque chose d'inattendu venait de surgir à l'autre extrémité de la place.

Était-ce enfin du secours ?

Par-dessus les têtes pressées de ses bourreaux, Nicolas lança un coup d'œil rapide, anxieux, plein d'angoisse... Ce coup d'œil eut à peine la durée d'une seconde, et pourtant ce fut trop... Une pique s'enfonça dans la cuisse du brasseur.

Il tomba sur ses genoux, épuisé, râlant, luttant toujours... Mais un brouillard de sang noyait sa vue. Il ferma les yeux malgré lui. Un coup de dague lui taillada les côtes.

— Debout ! murmura-t-il. Je veux mourir debout !

Et chancelant, par un effort suprême, il se dressa. L'instant d'après, sa hache échappant à son poignet affaibli, rebondit sur le sol. Il se baissa ; une rapière lui laboura la poitrine et l'abattit enfin sur l'énorme tas de morts qu'il avait lui-même amoncelé.

Mais, au même instant, les assassins, violemment refoulés, s'écartèrent ; l'agonisant se sentit soulevé par un bras doué d'une énergie surhumaine ; un air plus frais fouetta son front sanglant ; ses paupières se rouvrirent.

Il était couché en travers sur la selle d'un gentilhomme, dont la large épée flauboyait, trouant d'est et de taille la horde des bandits tourbillonnants, et dont

le bon cheval de guerre hennissait, enseveli jusqu'au poitrail dans cette marée humaine, qu'il mordait avec furie.

Au loin accourait au pas de course une compagnie bourgeoise.

Nicolas entrevit toutes ces choses comme à la lueur d'un éclair... puis, ses tempes mugirent, il lui sembla qu'on le précipitait au fond d'un gouffre.

Et il s'évanouit.

Mais son dernier regard avait été pour son libérateur, et sa dernière parole avait murmuré le nom du comte Godefroy.

XVII

COMME QUOI UN CAPUCIN VINT A BOUT DE QUATRE CORDELIERS

Après avoir conduit la princesse au château de Saint-Amand, Godefroy de Thun était revenu, bride abattue, à Tournai. Là, il avait endossé son armure de combat, et, durant tout le jour, à la tête de ses hommes d'armes, on l'avait vu, en vingt endroits différents, essayer de défendre les églises contre les incessantes attaques des routiers.

Pendant ce temps, chez lui régnait une consternation profonde. Nul n'avait osé lui annoncer l'incroyable disparition de Madeleine. Il ne la connut que le soir, au débotté. Aussitôt, il prit les mesures les plus minutieuses pour que cette nouvelle fût tenue secrète à Dolorès, et

recommanda aux divers courriers qu'il lui expédiait d'heure en heure de ne pas articuler devant elle un seul mot ayant rapport à l'événement.

Le comte adorait sa femme, et il aurait sacrifié sa vie pour lui épargner un chagrin. Qu'on juge de sa colère, de son désespoir, lorsqu'après une semaine d'inutiles recherches, il se vit dans l'impuissance absolue de lui rendre cette enfant qu'elle s'était habituée à chérir et à considérer comme la sienne.

Cependant, M. de Thun ne se découragea pas ; il mit tout son monde en campagne, versa l'or à pleines mains, multiplia les démarches et promesses et donna ordre enfin que l'on introduisit à l'hôtel, de nuit comme de jour, quiconque y apporterait, soit un renseignement, soit une simple conjecture.

La première personne qui se présenta fut Guillaume Leubert, le doyen des menuisiers.

Guillaume avait sa conviction faite. A sa connaissance, Torterue avait demandé la main de Madeleine ; on la lui avait refusée. Il avait alors juré qu'elle lui appartenait de gré ou de force et plusieurs témoins l'avaient entendu proférer des menaces de rapt.

(A suivre.)

ont l'habitude de travailler sérieusement pour subvenir aux besoins de leur famille, et non de ceux dont parlent toujours les ministres quand ils montent à la tribune, c'est-à-dire de ceux qui prétendent ne jamais trouver de travail, de ceux qui ont toujours la menace à la bouche, de ceux, en un mot, dont on vous fait un épouvantail. (Très bien! très bien! à l'extrême gauche.)

On cherche à vous faire voir le travailleur sous un mauvais jour. Si nous voulions, nous travailleurs, examiner de près la classe des bourgeois, nous ne la trouverions guère plus belle que la nôtre, et alors il ne nous resterait plus qu'à nous reprocher les uns aux autres nos défauts. Non, voyons-nous tels que nous sommes; on rencontre partout des hommes qui ne sont pas raisonnables, mais il en est d'autres qui sont intéressants. Je vous parle, moi, de la partie intéressante des travailleurs, de ces pères de familles qui, aujourd'hui manquent de pain pour eux et leurs enfants. Sera-t-il dit que vous ne voulez rien faire pour eux? J'insiste d'autant plus que leur situation est des plus navrantes. (Très bien! très bien! à gauche.)

Je passe maintenant à la seconde question, celle des travaux qui pourraient être exécutés.

Auparavant, permettez-moi d'appeler votre attention sur cet autre point. Le gouvernement, qui a fait nommer une commission d'enquête pour rechercher les causes et l'origine de la crise... (Bruit à gauche.)

Voix diverses. — Qu'est-ce qu'elle a fait.

Voix diverses. — Qu'est-ce qu'elle a fait?

M. BRIALOU.... est le premier à organiser la crise.

Je vais le prouver. (Mouvements divers.)

Le gouvernement d'abord, les grandes compagnies, les grands industriels ensuite, sont les premiers à donner l'exemple de l'abandon de notre industrie nationale en faisant exécuter leurs commandes à l'étranger. (Exclamations). La Banque de France, elle aussi, fait imprimer ses chèques à l'étranger. Oui, messieurs, la Banque de France fait imprimer ses carnets de chèques en Angleterre. Le gouvernement fait exécuter en Angleterre, en ce moment, l'outillage nécessaire pour la fabrication des coques en acier des navires en construction à Cherbourg. Les municipalités mêmes entrent dans cette voie; ainsi la municipalité lyonnaise vient de permettre la commande en Angleterre de 700 à 800 purgeurs automatiques pour la faculté de médecine de Lyon.

Vous le voyez, messieurs, les municipalités, le gouvernement, les grandes compagnies, on dirait que tout le monde s'accorde pour enlever aux travailleurs français le peu de travail qu'on pourrait leur donner, et pour le porter à l'étranger! Est-ce le moyen de faire cesser la crise? Et ce ainsi que vous donnez du travail à ceux qui n'en ont point?

(A gauche.)

A TRAVERS LYON

MM. Tolain et Munier ont fait savoir aux délégués des ouvriers sans travail qu'ils répondraient lundi à la demande qu'ils leur ont adressée.

Le ministre de l'instruction publique a déclaré qu'on pouvait exécuter 4 millions de travaux pour l'enseignement supérieur, 5 millions pour l'enseignement secondaire et 32 millions pour l'enseignement primaire.

Sur les quatre millions réservés à l'enseignement supérieur, un million sera accordé aux Facultés de droit et des lettres de notre ville, à la condition que la municipalité votera une somme égale à celle fournie par l'Etat.

Par arrêté de M. le préfet, sont nommés membres de la commission de vaccine MM. les docteurs Arloing, Bouchacourt, Colrat, Mathieu et Morat.

Les membres sortants sont MM. Icard, Lépine, Paulet, Rebatel et J. Teissier.

Par arrêté en date du 27 novembre 1804, M. le professeur Paulet, médecin inspecteur, est désigné pour remplir les fonctions de directeur du service de santé dans le 19^e corps d'armée (Algérie).

M. Paulet, professeur à la faculté de médecine de Lyon, a obtenu un congé d'un an. Pendant cette absence, M. Charpy, chargé des fonctions d'agrégé, fera le cours d'anatomie.

Lundi, le Conseil municipal procédera à la nomination des secrétaires, à sa formation en commissions et à la nomination de la commission des vœux.

La première affaire inscrite concerne le dégageant des abords de la Faculté de médecine et la mise en état de viabilité de la rue du Rhône, entre le quai Claude-Bernard et la rue de Marseille.

Mortalité de Lyon. — Population en 1881 : 376,613 habitants.

Pendant la semaine finissant le 31 janvier 1885, on a constaté 215 décès.

Il y a trois mois environ, un grand nombre de médecins de notre ville se sont constitués en syndicat pour défendre leurs intérêts devant les tribunaux et s'occuper de toutes les questions professionnelles soumises à leur appréciation.

Depuis longtemps, une aventurière, connue sous le nom de Paysanne des Vosges, abusait de la crédulité publique en vendant sur nos principales places un prétendu baume guérissant tous les maux.

Des plaintes nombreuses étant parvenues au Syndicat médical les membres de cette Société se sont adressés au Maire de Lyon, qui s'est empressé de leur donner satisfaction en expulsant de notre ville cette faiseuse de dupes.

Accident. — Dans la journée d'hier, la nommée Louise Vendry, âgée de 35 ans, est tombée d'une attaque de nerfs, rue Genette.

Relevée aussitôt et transportée à la

pharmacie Mouvenon après y avoir reçu des soins, cette femme a été reconduite à son domicile, cours Gambetta, 17.

Mort enragé. — M. Quintant, terrassier, âgé de 50 ans, domicilié à Tarare, fut mordu, il y a trois semaines environ, par son chien.

Quintant ayant négligé de prendre les précautions indiqués en pareil cas, est devenu enragé. Il vient de mourir après trois jours d'atroces souffrances.

Arrestation. — Hier, à neuf heures du soir, le nommé Charles Jay, qui traversait le quai Pierre-S.ize en état complet d'ivresse et insultait grossièrement la sentinelle placée près du magasin à fourrages a été arrêté par les urbains et conduit à la permanence.

Une collecte faite à la suite de l'enterrement du citoyen François Bergeret a produit la somme de 3 fr 70, qui a été versée dans nos bureaux, au profit des détenus politiques.

VARIÉTÉ JUDICIAIRE

UN PROCÈS OUBLIÉ

Madame d'Aubarède

Le 25 août 1832, M. Godard de Beauf, premier président de la cour royale de Lyon venait en personne ouvrir à Bourg les assises de l'Ain, et une femme du monde, jolie, élégante, extrêmement distinguée, allait, soutenue par une femme de chambre, tomber, fondant en larmes, sur le banc des accusés.

Elle s'appelait Madame d'Aubarède, c'était une des châtelaines du pays, et, le 26 novembre 1829, la Cour d'assises de l'Ain l'avait condamnée par contumace à avoir le proing coupé et la tête tranchée, pour avoir empoisonné son père.

Après deux années d'attente, deux années d'existence nomade à travers l'Angleterre et la Belgique, Madame d'Aubarède, qui avait gagné la frontière au moment du premier procès, revenait en France, s'étant constituée prisonnière et demandait à purger sa contumace.

La condamnée à mort de 1829 paraissait devant la justice dans des circonstances particulièrement poignantes : Son mari, M. d'Aubarède, qui était resté dans le pays et dont l'honorabilité était incontestée, était précisément tombé au sort comme juré de cette session des assises de l'Ain, et il eût été appelé peut-être à décider de la vie ou de la mort de sa femme, si, d'avance et d'un commun accord, la défense et le ministère public ne l'avaient récusé.

Quand le jury eut pris place et quand le président eut rempli les formalités d'usage, le greffier de la Cour donna lecture de l'acte d'accusation, document fort dif-

A nos Lecteurs

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos Lecteurs que sous peu paraîtra un nouveau journal républicain socialiste

LE RÉVEIL DE LYON

Les organisateurs de cette nouvelle feuille n'ont rien négligé pour faire de cet organe de la démocratie un journal qui ne laissera rien à désirer, au double point de vue des informations télégraphiques et du choix de ses collaborateurs politiques.

Le RÉVEIL DE LYON sera un journal quotidien en

GRAND FORMAT

à 5 Centimes le Numéro

FEUILLETON DE L'AVENIR (13)

LA BIGAME

ROMAN CONTEMPORAIN

(SUITE).

Veuve, c'est-à-dire libre, indépendante, sans contrôle désormais; pouvant recommencer sa vie à sa guise et satisfaire enfin ses goûts pour le luxe, la richesse, les plaisirs mondains dont elle avait toujours été sevrée et qui étaient ses véritables éléments à elle!

Et ses anciennes ambitions lui revenant en tête plus fortes que jamais, elle se voyait déjà éblouissant le monde par son faste et sa splendeur.

Mais comment arriver à monter ce trône doré?

C'est ce à quoi elle songea pendant toute la durée de son séjour à bord, son imagination lui fournissant mille moyens, son cerveau malade enfantant mille projets, sans qu'elle parvint à prendre une détermination pratique.

Toutefois, ce qu'elle savait bien, c'est qu'elle ne voulait pas retourner en France, c'est-à-dire à Paris, le seul endroit pendant où elle eût pu renouer quelques relations.

Non, non!

A son avis, Paris lui avait porté malheur et elle lui gardait rancune.

Et ces relations même d'amies fortunées vivant au sein des plaisirs et des fêtes, écrémant la vie, pour ainsi dire, eussent encore été pour elle, la déshéritée, une source de nouveaux défits et de nouvelles humiliations.

— Si je rentre un jour à Paris, pensait-elle, ce ne sera que pour y régner à mon tour en souveraine, dans tout l'éclat d'une magnificence sans égale.

« Présentement, c'est à l'étranger qu'il me faut commencer l'édifice de ma fortune; l'étranger est pour moi l'inconnu, le pays de la fantaisie, où l'imprévu m'attend à chaque pas et où je suis en droit de tout espérer.

« Le hasard qui, en brisant ma chaîne, m'a rendue libre, me réserve sans doute une destinée selon mes aspirations.

« Des horizons nouveaux s'ouvrent enfin devant moi, et désormais Mme Pierre Beson, la femme de l'architecte, Mme Beson la roturière a vécu!...

« Quant à me créer une autre identité, cela me sera facile, pouvant à mon gré me faire passer pour qui je voudrai et n'ayant personne, hormis en France, capable de me reconnaître et de lever le masque dont je vais me couvrir.

« Donc, restons à l'étranger. »

C'est pourquoi, ne tenant pas à son rapatriement, elle s'était débarrassée du matelot qui devait la conduire au Con-

sulat.

Et pourtant, si elle eût fait cette démarche, elle eût appris une chose qui, probablement eût modifié ses plans d'avenir: à savoir que sa petite Jeanne était vivante et attendait à Marseille qu'on vint la réclamer.

Quoique à peine mère jusqu'alors, peut-être que la joie de retrouver son enfant après l'avoir pleuré comme morte, eût opéré en elle un changement radical et ouvert enfin son cœur aux délices de ce sentiment divin: l'amour maternel.

Mais elle n'alla pas au Consulat, et par suite, demeurant ignorante du sort de sa fille, elle continua à se bercer de ses rêves ambitieux et à chercher à les réaliser.

Elle avait vingt-six ans, était dans toute la fleur de sa beauté, et à une distinction parfaite joignait une éducation soignée.

Ne pourrait-elle donc pas inspirer de l'amour à un riche et noble personnage qui mettrait à ses pieds sa fortune et son nom?

Une voix qu'elle n'entendait encore que faiblement, il est vrai, lui murmurait même tout bas, pourquoi son nom?

Ses espérances lui paraissaient si facilement réalisables, qu'elle ne s'inquiétait seulement pas de l'extrême danger dans lequel l'avait réduite le naufrage.

Et cependant il était grand!

Le capitaine du navire, sachant que le consul pourvoirait immédiatement à tous ses besoins, l'avait mise à terre sans la moindre ressource et dans un accoutrement des plus piteux.

Car aucun costume féminin ne se trouvant à bord, elle avait dû reprendre ses anciens vêtements, fortement défranchis et lamentablement détériorés comme bien l'on pense.

Quand le matelot l'eut quittée et qu'elle se vit seule au milieu d'une ville totalement inconnue, elle fut d'abord tant soit peu désorientée.

Mais se souvenant qu'elle parlait assez correctement la langue du pays, elle reprit une certaine assurance.

Restée sur la place du port, elle s'était assise sur une borne de fer qui servait à carrouler les câbles d'amarre, et machinalement s'intéressait à tout ce tumulte, et ce va-et-vient incessant produit par le chargement et le déchargement des navires.

Ce spectacle qu'elle n'avait fait qu'entrevoir lors de son embarquement à Marseille et auquel elle avait à peine pris garde, l'occupait maintenant attentivement par ses innombrables détails.

Les navires jetant l'ancre et pliant leurs voiles ainsi que de gigantesques oiseaux qui, fatigués d'un long trajet, seraient venus se reposer dans cette enceinte à l'abri des tempêtes; ceux qui partaient, au contraire, leurs mâts couverts de toile que le vent gonflait et qui, gagnant

fus, ce qui est de tradition dans les parquets, et d'après lequel je vais cependant essayer de résumer d'une façon claire les faits et les charges.

M^{me} d'Aubarède était fille d'un ancien avoué de Bourg, M^e Bouvier-Salazard, qui avait fait de brillantes affaires dans la procédure et la chicane. Retiré du palais, ayant marié sa fille à M. d'Aubarède, veuf et sans autres enfants, M^e Bouvier-Salazard s'était senti redevenir jeune et il passait pour employer de façon gaillarde les forces vives qu'il avait économisées pendant trente ans d'austérité professionnelle.

L'ancien avoué habitait d'ordinaire la ville même; mais l'automne, au moment des vendanges, il allait passer quelques semaines dans un joli domaine, le château de Longchamp, qu'il s'était fait bâtir près de Bourg. Il donnait là des fêtes plantureuses, de ces festins pantagruéliques qu'on appelle en province des repas de notaires, des *gueluletons*, dont les gourmets d'alentour se purléchaient les lèvres quinze jours devant.

M^e Bouvier-Salazard avait alors grand plaisir à inviter sa fille, afin qu'elle reçût gracieusement ses hôtes et fit les honneurs de la maison. M. d'Aubarède accompagnait sa femme à Longchamp, et la vie n'y était point morose.

L'automne de 1822, M^e Bouvier-Salazard était aimable et bon vivant comme toujours, et c'est à peine s'il se plaignait d'avoir les jambes mauvaises et l'estomac un peu capricieux, petites préfaces à la décrépitude qu'on attribuait au goût trop prononcé du bonhomme pour les jeunesse du pays: l'ancien avoué n'était plus d'âge à faire des conquêtes, et le fruit vert lui faisait mal aux dents.

(A suivre.)

On nous communique la lettre suivante, qu'on nous prie d'insérer:

Monsieur le Rédacteur en chef du *Lyon-Républicain*,

Monsieur,

Sous le titre « Réunion à Vaugneray », vous avez publié un compte-rendu où je trouve la phrase suivante:

« La réunion décide, par 18 voix contre 5, que le comité cantonal de Vaugneray, se ralliant à la politique du comité central, n'ira pas au congrès de Neuville. »

Il y a quelque chose d'incompréhensible dans cette décision.

Si le comité cantonal de Vaugneray se rallie au comité central, il doit forcément aller à Neuville, ou alors je ne comprends plus la présence des délégués dudit comité dans la commission d'organisation et dans les différentes sous-commissions, pour ne parler que de la sous-commission d'impression dont j'ai l'honneur de faire partie, deux membres sur trois appartenant au comité central.

Je n'étais pas aux différentes réunions de l'Arbresle, mais j'ai toujours cru que l'initiative du congrès venait de divers citoyens, non pas tous « partisans de la politique intransigeante », comme le dit le compte rendu, il y avait des citoyens, tels que le citoyen Ménard, conseiller municipal, et d'autres, qui ne peuvent pas être taxés de « personnalités notables du parti intransigeant ».

D'ailleurs, le but qui m'a toujours été indiqué était celui de réunir dans un faisceau commun les forces républicaines du département, et cela m'a été affirmé même par des délégués du central.

Il y a quelques jours, je voyais un appel à la conciliation dans le « *Lyon*. » Votre journal recommandait de laisser de côté les personnalités et de n'avoir en vue

que le triomphe de la République. Je crois que le seul moyen pratique qui nous est offert est de reprendre à l'appel qui est fait et d'aller à Neuville, où toutes les organisations républicaines sont conviées.

Dans la commission d'organisation, nous n'avons qu'un mandat tout matériel: mettre en présence les différentes forces républicaines du Rhône. Le congrès dira si l'entente est possible.

J'ose espérer que la décision du comité de Vaugneray n'est pas définitive, et qu'après avoir reconnu l'impartialité avec laquelle fonctionnera la commission d'organisation, il reviendra sur sa décision et enverra ses délégués au congrès départemental. Car en maintenant cette décision, il ne ferait que créer une division avant qu'aucun travail ne soit fait et en portant toute la responsabilité.

Avec l'espoir que vous voudrez bien publier ces quelques lignes, je vous salue cordialement.

THEVENET,

Membre de la Commission d'organisation du congrès de Neuville

Tribune libre

Comité électoral des républicains radicaux socialistes du 1^{er} arrondissement.

La commission de renseignements du comité est convoquée d'urgence pour lundi 9 février, café Bressan, place Morel. L'exactitude est de rigueur.

Comité des Républicains radicaux socialistes du Quatrième arrondissement. — Citoyens, Vous êtes invités à assister à la réunion privée qui aura lieu le 9 février à 8 heures du

soir, chez M. David restaurateur, rue Belfort, 7.

ORDRE DU JOUR

Rapport de la commission, Renomination des délégués pour le congrès d'Assensville. Propositions diverses.

Avis. — Union électorale des travailleurs socialistes du 1^{er} arrondissement. — La commission des vingt-un est convoquée pour mardi 10 février, en réunion privée, chez le citoyen Maret, rue Baudin, 3.

Urgence. Le secrétaire.

La commission centrale est convoquée pour le 12 février, à son local habituel. Urgence. Le secrétaire.

Avis. — Union électorale des travailleurs socialistes. — La commission de propagande est convoquée pour mardi 10 février, à huit heures du soir, rue Grôlée, 8.

Très urgent. Le secrétaire.

Demain, réunion de la sous-commission du programme, rue Grôlée, 8, à huit heures du soir. Le secrétaire.

Avis. — Union des travailleurs socialistes Rhône, commission des vingt-un du 3^e arrondissement. — Les travailleurs électeurs du Grand Tron et du Moulin à Vent qui n'auraient pas reçu de lettres de convocation, sont invités à une réunion privée qui aura lieu demain, à huit heures du soir, chez le citoyen Perret, route de Vienne, 93 café Neuf.

ORDRE DU JOUR: Rapport de la commission. Discussion sur l'organisation des travailleurs en vue des prochaines élections. Le secrétaire.

Le Gérant provisoire: H. ALBERT
mp. Moderne, 70, cours de la Liberté, Lyon

A VENDRE
cause de maladie
Comptoir
M^e de **CHARBONS**
TRAVAIL POUR TROIS PERSONNES
Prix 1.200 francs
AVEC FACILITÉS DE PAIEMENT
S'adresser au journal en formation
L'ÉCHO de LYON
Transféré: 4, rue Mercière, au 2^e

L'AVENIR
44, Rue Ferrandière, Lyon
A. VELLEBRUT, DIRECTEUR
COMMERCE de Fromages, viandes, portepo, Vaise, à céder après fort peu de frais, rec. p. j. 100 fr., b. log., prix 7.000 fr., facilités.
CAFÉ (Perrache), loc. 700 fr., b. log., rec. p. j. 30 fr., prix 2.000 fr. Presse.
CAFÉ-BILLARD plus salon de Coiffure, Vaise, bénéfices assurés, b. log., loc. 1.050 fr., prix 3500 fr.

LA FOURMI NATIONALE
24, Rue Mercière, Lyon
Société d'épargne en participation, pour l'achat en commun de valeurs à lots payables dans 100 mois. Ces titres sont achetés au cours de la Bourse, sans aucun frais pour les Sociétaires. Les fonds sont encaissés par le Ministère des Postes et versés au Comptoir d'Escompte de Paris, pour les convertir en obligations choisies par les Sociétaires. Ces dites Obligations y restent déposées jusqu'à la liquidation de chaque série de Cent mois, pour revenir à chaque Sociétaire, augmentées de leur plus value, des intérêts des coupons détachés et du partage des lots ainsi que quatre bons de CENT francs de l'Assurance financière échus à la Société.
Nous croyons que cette Société organisée sur des bases nouvelles est appelée à rendre de véritables services à la petite épargne.

L'OUEST
Compagnie anonyme d'assurances sur la vie
Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement
SIÈGE SOCIAL: 22, rue des Capucines — PARIS
RENTES VIAGÈRES immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 p/o et plus, suivant l'âge et le délai.
RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente
ASSURANCES PAYABLES en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.
Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 400 Millions.
S'ADRESSER: M. HESS, 79, place des Jacobins — LYON

CONTRE LES ÉPIDÉMIES
Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seul maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.
BERTHIER
rue de Jarente, 6, Lyon

TOPIQUE BERTRAND AINÉ
Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêt de la Cour de cassation du 8 janvier 1854. — QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFAILLIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandats-poste).
AVIS. — Se méfier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AINÉ et l'usine ci-contre.

Avis d'Acquisition
M Imbertèche, rue Cuvier, 168, a vendu son fonds.
Adresser les réclamations à M. Moissonnier, écrivain public, 138, rue Vendôme, dans les dix jours, sous peine de déchéance.

le large audacieusement, disparaissaient peu à peu à l'horizon, ne formant plus bientôt qu'un point blanc à peine visible; puis le sifflement strident des steamers, le grincement des chaînes, des poulies toujours en jeu; le chant des matelots, les jurons des débardeurs, la cohue des voyageurs embarquant et débarquant, les querelles, les rixes entre mécontents ou avinés... tout cela l'étonnait, la grisait, l'enflérait.

Une partie de la journée, Angèle resta ainsi captivée par cette vue si nouvelle pour elle, et le jour baissa qu'elle était encore immobile à la même place.

Cependant la nuit qui tombait rapidement lui rappela qu'il était temps de songer à sa situation.

Rêvant de si hautes destinées, devait-elle tout d'abord se laisser arrêter comme vagabonde?

Et cela n'eût pas manqué d'arriver.

Les surveillants du port, toujours à l'affût des mines suspectes, l'avaient déjà considérée à maintes reprises d'un air soupçonneux, paraissant se demander ce que faisait là cette étrangère qui, depuis plus de quatre heures, demeurait figée sur sa borne.

Il lui fallait donc, avant tout, trouver un gîte.

Mais où?... et comment? Elle ne possédait absolument rien: ni argent, ni objet de quelque valeur que ce fût.

— Ah! si, au fait, exclaima-t-elle soudain, et cette bague?

Elle venait d'apercevoir son alliance. Cet anneau lui était trop indifférent pour qu'elle hésitât un seul instant à s'en saisir.

On lui en donnerait à coup sûr une livre sterling au minimum.

C'était peu, très peu, mais elle pourrait toujours avec cette modique somme se procurer un abri et sa subsistance pendant une semaine.

Après, elle verrait.

— Ce serait bien extraordinaire se disait-elle, si, durant ces huit jours, il ne me survenait pas un événement heureux qui me mit à même de poser le premier jalon de ma fortune.

Elle se disposait, en conséquence, à aller vendre sa bague à quelque bijoutier, lorsque la cloche de la vigie, en sonnant à toute volée, annonça l'arrivée dans le port d'un nouveau bâtiment.

Instinctivement, Angèle se tourna vers la rade et vit, déjà au milieu du bassin, un vapeur de petite dimension qui, par une manœuvre habile, traversant sans encombre la ligne compacte des navires à l'ancre, vint se ranger à quelque distance du quai.

C'était un yacht de plaisance, ainsi que le dénotait son luxe extérieur et l'aménagement confortable de son pont, complètement en dehors des règles établies.

D'une coupe élégante et fine, admirablement quoique légèrement grée, il paraissait destiné à accomplir de longs tra-

jets, et l'on sentait qu'il devait fendre aussi facilement les flots tumultueux de l'Océan que les ondes limpides et calmes des fleuves et des rivières.

D'où venait-il et à qui appartenait-il? A quelque grand seigneur sans doute.

Nul n'aurait pu le dire pourtant, car c'était la première fois qu'il entra à Portsmouth.

Angèle considérait avec curiosité ce charmant navire et enviait son heureux possesseur dont la vie n'était assurément qu'aventures merveilleuses et enchantements toujours nouveaux.

— Ah! que n'est-ce donc mon existence à moi! soupirait-elle. Parcourir le monde au gré de mes désirs, visitant tour à tour les divers continents, aujourd'hui à un pôle et demain à l'autre, éprouvant partout les plaisirs et les fêtes, me procurant toutes les voluptés, toutes les jouissances que peut donner la richesse!

Oui, certes, voilà la vie pour laquelle je suis née!... Cette vie chaoyante et houleuse comme la mer, il me la faut... et je l'aurai!...

Comme elle achevait cette réflexion, l'escalier du yacht glissa le long du flanc tourné vers la terre, et aussitôt un homme de haute et aristocratique stature, mais dont on ne pouvait distinguer les traits à cause de l'obscurité toujours croissante, en descendant, prit place dans un canot qui s'était avancé et, peu après, sauta sur le quai, au milieu de la foule

qu'il traversa rapidement, se dirigeant vers la ville.

Angèle, que ce petit incident avait encore attardée, se détermina enfin à quitter le port.

Dans la première rue où elle entra, une modeste boutique de joaillier frappa ses regards.

Elle présenta sa bague au marchand. Celui-ci regarda l'anneau attentivement, le retournant en tous sens, l'ouvrit et lut le nom et la date qui y étaient gravés, puis reporta ses yeux sur Angèle à qui il fit subir une rapide investigation, et se décida à demander ce qu'elle en désirait.

— Ce que vous voudrez.

— Ce que je voudrai? reprit le négociant surpris de cette facilité. C'est à vous, au moins?

— Certes, oui; c'est mon alliance.

— Ah! très bien, madame; mais comme je suis tenu à certaines précautions, afin de ne pas être exposé à avoir maille à partir avec messieurs de la justice, je ne puis vous payer qu'à domicile.

« Donc, si vous le permettez, mon fils ici présent va vous accompagner jusqu'à votre demeure, où il vous remettra la livre sterling que vaut cette bague.

— Ma demeure? mais je n'en ai pas.

— Comment cela?

La suite à demain